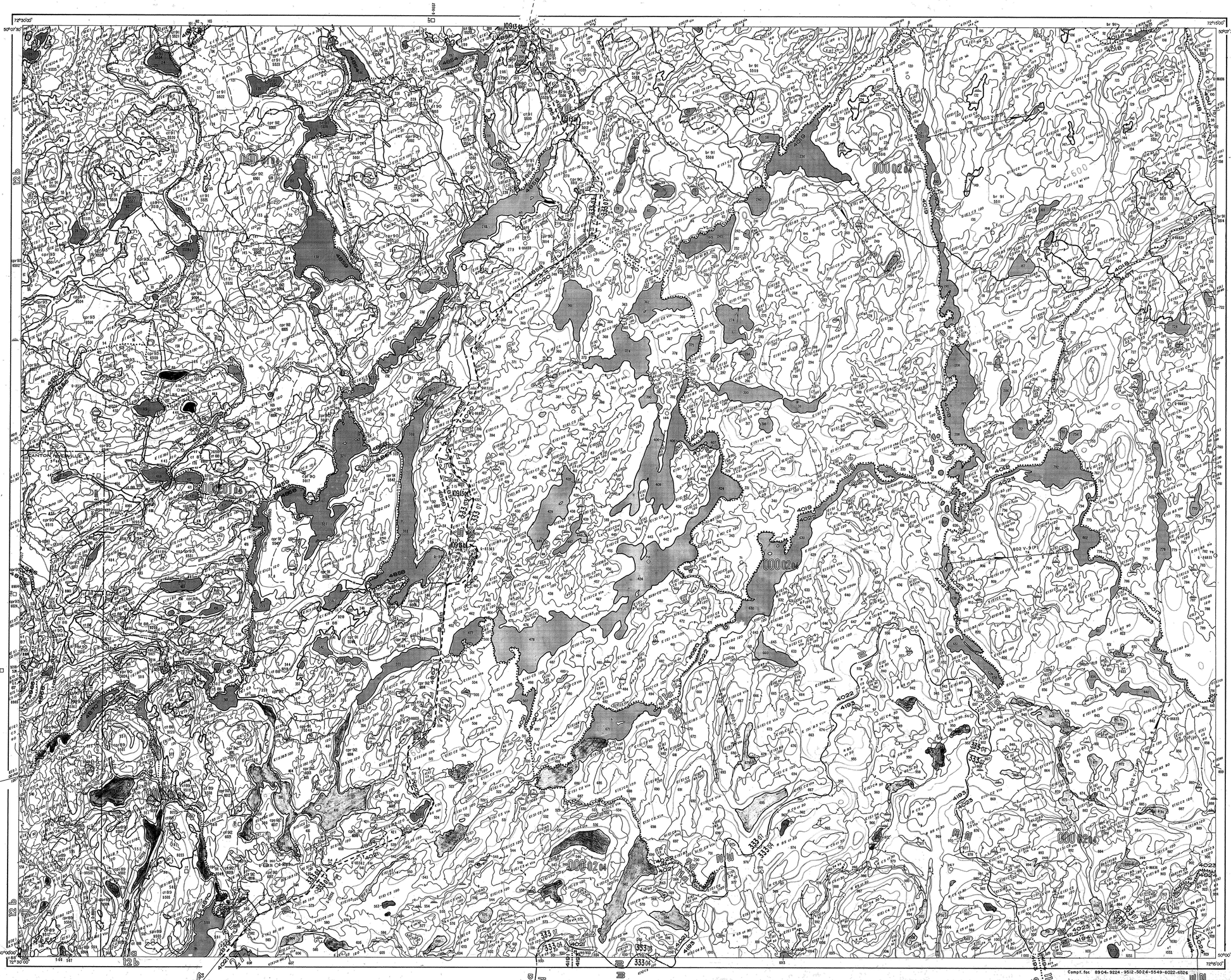

Compr.fac. 8904-9224-9512-5024-5549-6022-6526

À jour - avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe d'ensemencement
Coupe d'épaulement
Coupe à diverses fins et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe à blanc (égal ou à pied)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Usinage commercial

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze et/ou pin rouge
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à peuplier
— — (plantation)
Pessière
— — (l'épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portée réseau)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à épinette noire et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — à épinette noire et/ou pin blanc
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin et/ou l'épin blanche occupent plus de 75% de la portée réseau)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin blanc
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — (le pin blanc occupent plus de 75% de la portée réseau)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réseau)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée réseau)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantations)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseau)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze hérisson)

	Fréquence	Système
R	P1 (R)	F1 (R) (S)
R (E)	P2 (R) (T)	F2 (R) (S)
R (B)	P3 (R) (T)	F3 (R) (S)
R (B)	P4 (R) (T)	F4 (R) (S)
R (B)	P5 (R) (T)	F5 (R) (S)
R (P)	P6 (R) (T)	F6 (R) (S)
R (P)	P7 (R) (T)	F7 (R) (S)
R (P)	P8 (R) (T)	F8 (R) (S)
R (P)	P9 (R) (T)	F9 (R) (S)
R	P10 (R) (T)	F10 (R) (S)
R (E) (C)	P11 (R) (T)	F11 (R) (S)
R (E)	P12 (R) (T)	F12 (R) (S)
R (E)	P13 (R) (T)	F13 (R) (S)
R (E)